



« LES LUNDIS DE L'IA ET DE LA FINANCE »

CONFÉRENCE SUR L'ÉQUITÉ ALGORITHMIQUE

11 JANVIER 2021

« Les lundis de l'IA et de la finance » sont un cycle de conférences co-organisées par l'ACPR et Télécom Paris dans le cadre des chaires [XAI for Anti-Money Laundering](#) et [Finance Digitale](#), avec la participation de la chaire [DSALDIS](#), au sein de l'initiative *Operational AI Ethics* de Télécom Paris.

[La deuxième conférence](#) (virtuelle) du cycle réunissait le 11 janvier des intervenants académique et des représentants de l'industrie mais aussi d'autorités de régulation, autour des questions d'équité et de biais dans les algorithmes d'intelligence artificielle.

La première séquence du webinaire proposait une introduction aux biais d'un point de vue académique, d'abord sous l'angle statistique avec Jean-David Fermanian, puis plus spécifiquement par le Machine Learning (apprentissage automatique), et enfin par leurs définitions dans les textes réglementaires et législatifs avec Célia Zolynski.

La seconde séquence exposait les difficultés d'application pratique des concepts d'équité algorithmique et des différents types de biais ainsi introduits : d'une part dans les différents métiers du secteur financier avec les éclairages de Florence Picard (Institut des actuaires) et de Vivien Tran-Thien (Dataiku) ; d'autre part pour les autorités de contrôle, ici représentées par Gaëtan Goldberg (Défenseur des droits) et My Chi To (New York State Department of Financial Services) qui ont exposé les moyens techniques et légaux dont ils disposent et les évolutions réglementaires sectorielles ou transversales prévues en lien avec l'équité des décisions algorithmiques

La prochaine séance des « lundis de l'IA et de la finance » se tiendra le lundi 8 mars et concernera le partage de données en finance.

L'enregistrement vidéo de la conférence du 11 janvier est [disponible en ligne](#).